

Meilleurs vœux 2020

[...] Cette nouvelle année 2020 marquera le 25eme anniversaire de notre Communauté de Communes et même pour être encore plus précis le 57eme anniversaire de l'intercommunalité initiée sur le Pays de L'Arbresle. Notre CCPA est donc encore bien loin de l'age pivot de la retraite.

Et pour preuve, elle se caractérise par la diversité de ses compétences et par son dynamisme en matière de mise en œuvre de projets. Son action est portée par des valeurs de partage, de responsabilité, de solidarité et de citoyenneté.

A chaque approche des élections municipales et sénatoriales, certains s'imaginent qu'il est payant de s'en prendre aux intercommunalités, de les caricaturer en affreuses « cannibales » de communes ou en cause première du « blues des maires ».

Notre vérité n'est pas celle-là. Notre vérité est que l'intercommunalité a permis de préserver nos communes, qu'elle démultiplie leurs capacités d'action, qu'elle permet de concrétiser la décentralisation, qu'elle apporte partout des ingénieries qui se sont étioilées à toute vitesse dans les services de l'Etat.

« Je ne connais pas en France de territoire qui aille bien sans une intercommunalité forte, bien organisée » Ces mots de Jean-Luc Rigault, président de l'ADCF en ouverture de derniers congrès des intercommunalités à Nice en novembre dernier sont d'une grande justesse et d'une grande actualité. Le Pays de L'Arbresle est un territoire dynamique, attractif avec des communes investies dans un vrai projet de territoire. Notre intercommunalité et le sens que nous lui donnons est une vraie force.

Mais il reste encore à améliorer, à approfondir. Il nous reste encore à construire un vrai pacte de gouvernance pour assurer définitivement cette confiance dans ce travail commun.

Le projet de loi engagement et proximité a remis au goût du jour cette vieille idée qui avait peu à peu perdu de sa force et de sa saveur?: les pactes de gouvernance communautaires.

Le retour en force de cette idée dit quelque chose de l'air du temps?: à force de construire l'intercommunalité uniquement sous contrainte, par transferts de compétences successifs et par fusions non consenties, on a parfois fini par en oublier la vocation du projet communautaire et les modalités du bon fonctionnement de ce dernier.

L'ambition d'un pacte de gouvernance est de créer un espace de dialogue politique autour de ces questions essentielles et de les traduire dans une forme de « constitution » du projet communautaire.

Prêts parce que nous n'avons pas attendu cette loi pour travailler sur ce sujet. La conférence des maires qui est un exemple d'outil rendu obligatoire par cette loi, et bien elle existe à la CCPA depuis le mandat précédent.

Nous sommes donc prêts à faire encore mieux pour peu que l'Etat et nos législateurs nous offrent un peu de stabilité et de pause dans la succession des réformes. Car c'est aussi ce dont nous avons besoin maintenant. Un peu de répit et de stabilité pour digérer et assumer totalement toutes ces réformes.

Car notre priorité d'élus et de futurs élus doit désormais être consacrée à nos projets de territoires et à nos politiques publiques. Ayons toujours à l'esprit que cette année 2019 aura été celle d'un événement majeur, celle d'une crise sociale et territoriale majeure, qui n'est éteinte qu'en surface.

Le grand débat a permis d'apaiser un peu les choses mais il ne faut pas s'aveugler. Car malgré tous les signes de reprise économique, de reprise des investissements publics et privés (la France est le pays européen où l'on investit le plus, celui qui attire le plus de porteurs de projets), de baisse du chômage et en particulier celui des jeunes, notre pays est inquiet, tendu, enclin au pessimisme. L'actualité internationale, la crise climatique et écologique, l'environnement économique... n'invitent pas, il est vrai, à l'exaltation. Mais c'est justement parce que nous entrons dans une période d'incertitudes qu'il est indispensable de retrouver de la sérénité et de la capacité d'agir collectivement. De reprendre possession de notre destin.

Le 30ème congrès des intercommunalités de France été placé sous le thème « Le temps des territoires ». Et cela était d'une grande justesse.

J'y vois deux raisons.

L'une est liée au sentiment de plus en plus partagé qu'il faut « penser global et agir local ». La formule n'est pas de moi. Elle date même du XIXème siècle.

Nous sentons partout autour de nous une aspiration à relocaliser les sujets, notre alimentation, notre industrie, nos productions énergétiques. Il y a une demande de retrouver du collectif, de l'entraide, de l'échange. Or c'est dans nos territoires, dans nos communes, nos intercommunalités, nos bassins de vie... que cela est possible.

L'autre raison du « Temps des territoires », c'est aussi pour nous l'arrivée à une certaine forme de maturité et de force tranquille. Pour qu'un espace donné se mue en « territoire », il faut qu'une organisation collective lui donne forme. Qu'elle l'institue en une capacité d'action. C'est l'intercommunalité, j'en suis convaincu, qui donne ce visage nouveau à nos territoires, les met en mouvement.

La notion de projets de territoire prend donc une importance nouvelle dans ce contexte. Ils nous aident à fédérer et rassembler, les élus en premier lieu, mais aussi nos partenaires, le monde associatif, les acteurs économiques, les institutions locales et surtout les habitants. Les projets de territoires sont des réducteurs d'incertitudes. Ils donnent de la visibilité à long terme.

Mais il reste pour autant des progrès à accomplir pour aller vers des démarches plus participatives. Nous avons encore beaucoup à faire pour que ces documents stratégiques fassent sens pour un public plus large que les seuls élus.

Un proverbe africain dit « Ce que tu fais pour moi mais sans moi, tu le fais contre moi ».

Albert Camus le disait d'une autre façon :

« Ne marche pas devant moi, je ne suivrai peut-être pas.

Ne marche pas derrière moi, je ne te guiderai peut-être pas.

Marche juste à côté de moi et sois mon ami. »

Il y a du vrai. Nous n'impliquerons peut-être pas tout le monde mais il faut que cela soit possible pour celles et ceux qui le souhaitent. Cet effort demande des méthodes exigeantes, mais aussi d'autres manières de parler des politiques publiques. Il faut retrouver une simplicité de langage. Il faut que nos règles de fonctionnement soient simplifiées, stabilisées, appropriées. Un sondage a montré en 2019 que l'intercommunalité a gagné en notoriété et en visibilité partout en France. Elle n'est pas encore assez intelligible. Il nous reste à accomplir des progrès significatifs. Il faut faire de nos élections municipales et intercommunales un grand rendez-vous civique. Nos réformes territoriales n'ont jamais été réellement expliquées à nos concitoyens. Les temps de campagnes municipales qui s'engagent en ce moment sont une opportunité de le faire.

L'intercommunalité est désormais au cœur des politiques publiques. C'est à son échelle que nombre de programmes, nationaux ou régionaux, ont vocation à se territorialiser. Des plans climat aux contrats opérationnels de mobilités, des programmes locaux de l'habitat aux contrats de ville, de Territoires d'industrie aux contrats de transition écologique, des maisons France service aux contrats de santé...

L'intercommunalité n'est pas responsable de tous les maux du local. C'est au contraire l'outil le plus efficace pour porter la solidarité et le développement local et ce, quel que soit le territoire concerné (urbain ou rural) et quelle que soit la taille des communes. Il y a eu, sans doute, des excès et des comportements hégémoniques ici ou là, mais il n'en demeure pas moins que la survie des communes et une gestion efficiente des services et équipements locaux passent par la mise en commun des projets et des moyens. Nous, élus municipaux devront considérer la structure intercommunale comme notre outil. Nous devons être associés certes, mais aussi nous investir dans la définition et la mise en œuvre de nos politiques intercommunales et éviter de nous comporter en simple client.

Mais revenons à 2019 pour quelques temps forts de notre CCPA

Développement économique renforcé avec l'ouverture de notre espace de coworking le Canevas 2.0, le lancement de notre politique de soutien au commerce de proximité, le 1^{er} salon de l'entrepreneuriat...

Aménagement du territoire avec le travail sur le nouveau SCOT de l'Ouest Lyonnais que nous espérons pouvoir arrêter avant la fin de ce mandat,

Environnement avec l'inauguration du Val des Chènevières sur Eveux et L'Arbresle réalisé en partenariat avec le Syribt pour à la fois lutter contre les inondations et proposer un parc paysager écologique, avec l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Fleurieux doublée d'une

déchèterie réservée aux professionnels et dont l'ouverture aura lieu le mois prochain.

Environnement toujours avec la prise de compétence assainissement et eaux pluviales.

Tourisme avec le lancement des balades gourmandes, des weekends VTT électriques, du géocaching et ses gnolus, des balades villages en famille.

Agriculture avec la mise en place d'un dispositif anti-grêle en partenariat avec le Département et la Chambre d'agriculture

Solidarités avec l'ouverture d'un 4eme RAM à St Pierre la Palud, le lancement de l'opération aînés connectés.

Mobilités et voirie avec l'ouverture de l'aire de covoiturage sur Fleurieux à L'Arbresle.

Jeunesse avec la labélisation du PIJ communautaire, le lancement de la CJS, coopérative Jeunes Services qui a réuni 10 jeunes autour d'un projet professionnel

Sports et équipements sportifs avec les travaux des vestiaires et club house sur le complexe rugby à Fleurieux, animations promotionnelles à l'Archipel comme la Pool Party de Juillet en partenariat avec Radio Scoop qui a rassemblé plus de 1000 personnes sur un après-midi.

Solidarité avec l'organisation encore cette année du Téléthon sur l'ensemble de nos communes pour un total de dons de plus de 34000 €. Un record...

Informatique et moyens généraux avec l'arrivée de la fibre et l'inauguration en avril dernier du NRO de L'Arbresle. L'occasion ici de remercier le Département pour son implication dans ce projet qui a permis à trois EPCI de bénéficier de ce déploiement sans coût pour les collectivités.

Mutualisation de services avec la création d'un poste d'assistant de prévention, d'un service marchés publics et achats.

A nouveau très belle année 2020 à toutes et tous, à vos proches. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joies et réussites dans vos projets personnels comme professionnels.

Très belle année 2020 à notre beau Pays de L'Arbresle et ses 17 communes.

Dans une autre communauté de communes qui m'est chère on aurait dit tout simplement Pace E Salut... [...]